

La Lettre de L'Unité de Prévention du Risque Infectieux (UPRI) SAT

n°18 : Novembre 2024



A noter sur vos agendas

- 27/11 journée : formation par simulation cathétérisme veineux central et périphérique (inscription formation continue)
- 12/12 14h-15h : correspondant en prévention du risque infectieux (Salle de réunion – Caroli 6)

Indications du dépistage des patients pour recherche de BHR et Candida auris

	BHR	Candida auris
Qu'est ce que c'est ?	Bactéries Hautement Résistantes aux antibiotiques <ul style="list-style-type: none"> EPC = entérobactérie productrice de carbapénémase ERV (ou ERG) = Entérocoque résistant à la Vancomycine (ou Glycopeptides) 	Champignon (levure) très résistant aux antifongiques
Portage/ infection	Pour ces deux familles, on dépiste certains patients ciblés à la recherche d'un portage asymptomatique afin de prendre des mesures permettant de maîtriser la transmission croisée à d'autres patients ; en effet si les patients sont infectés , les traitements restant efficaces sont restreints, rendant leur prise en charge complexe.	
Qui dépister ?	<ul style="list-style-type: none"> Tout patient de retour de l'étranger < 3 mois Tous les résidents à l'étranger 	<ul style="list-style-type: none"> Tout patient hospitalisé à l'étranger au cours des 12 derniers mois Tout patient « contact » (le nombre de prélèvements dépend du niveau de risque)
Que prélever ?	Dépistage rectal : 2 écouvillons (e swab) ; écouvillon rectal ou écouvillon sur le récipient contenant les selles) 1 écouvillon pour les EPC et 1 pour les ERG	Dépistage cutané et nasal : 2 écouvillons (e swab) - 1 écouvillon plis inguinaux et plis axillaires - 1 écouvillon nasal
Quel bon de demande?	Feuille de demande de dépistage BHR/BMR : Culture (EPC et ERV)	Feuille de demande de mycologie : bien préciser « <i>C. auris</i> »

Une page intranet pour l'UPRI !

Vous pouvez désormais retrouver toutes nos lettres d'information ainsi que nos actualités sur la page intranet

[Saint-Antoine - Unité de Prévention du Risque Infectieux \(UPRI\) \(aphp.fr\)](http://Saint-Antoine - Unité de Prévention du Risque Infectieux (UPRI) (aphp.fr))

Sans ce lien vous pouvez aussi y accéder en tapant « UPRI » dans la barre de recherche

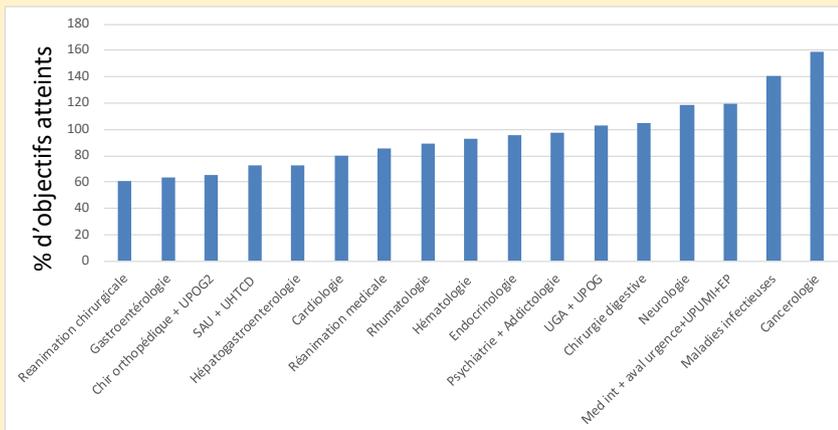
Indicateur ministériel de consommation de solution hydro-alcoolique (ICSHA)

L'indicateur ICSHA est un indicateur ministériel indirect de la fréquence de l'hygiène des mains par friction hydro-alcoolique.

Il est calculé en faisant le rapport (exprimé en %) entre le volume de produit hydro-alcoolique (PHA) délivré au sein de l'établissement dans les différents services de soins et le volume minimal théorique de PHA défini par le Ministère de la Santé. Ce volume est déterminé en fonction d'un référentiel national prenant en compte les types d'activités de l'établissement (réanimations, médecine, hôpital de jour, etc...).

En 2023, l'hôpital Saint Antoine a atteint **87% des objectifs ministériels**. Cet indicateur ne cesse de diminuer depuis la fin de la période épidémique COVID.

La figure ci-contre montre une grande variabilité de l'indicateur selon les services cliniques.



UPRI (Unité de Prévention du Risque Infectieux) - EOH (Equipe Opérationnelle d'Hygiène)

Pr Frédéric Barbut, Chef de service : DECT 80113/ Dr Florence Stordeur, Praticien Hospitalier : DECT 80249

Nathalie Audrain, Cadre hygiéniste : DECT 80114/Gil Dhenin, Infirmier hygiéniste : DECT 85185

Solweig Luce, Technicienne hygiéniste : DECT 80232/Interne : DECT 84949

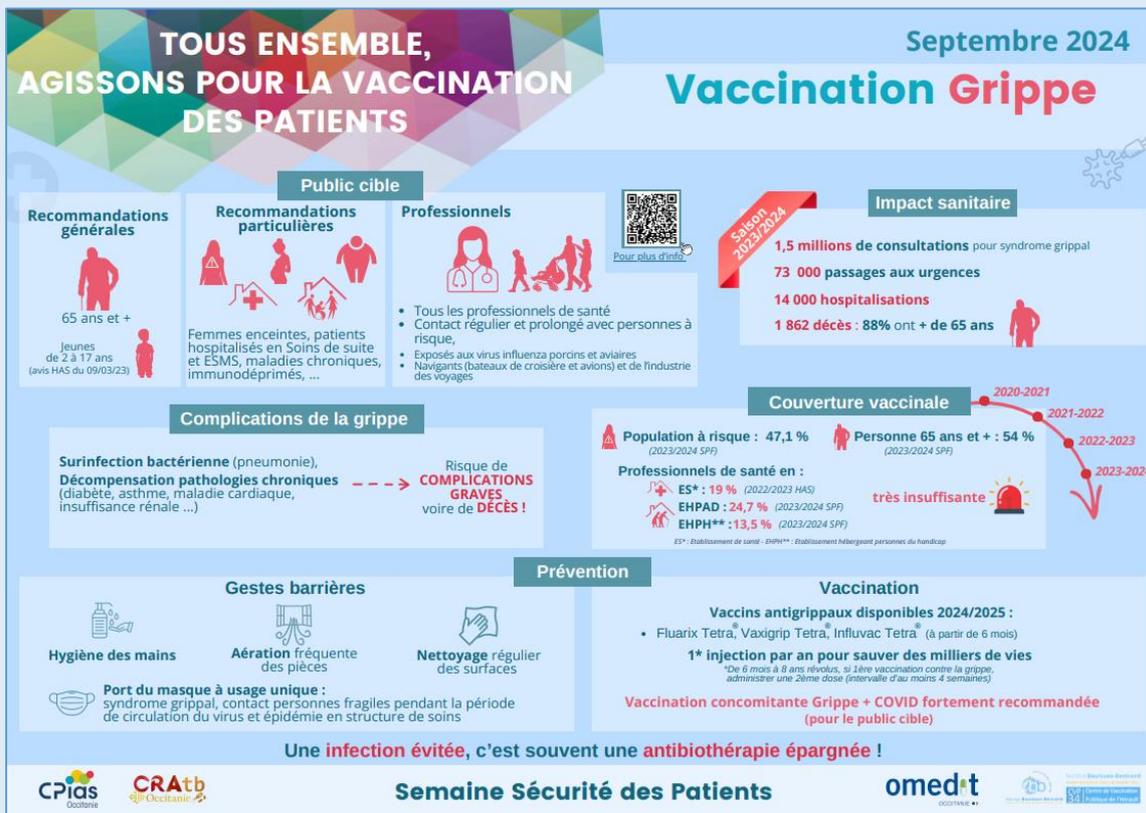
sat-eoh@aphp.fr / Célia Ferreira, Secréariat : 83008

La Lettre de L'Unité de Prévention du Risque Infectieux (UPRI)

n°18 : Novembre 2024 – SAT-TNN-TRS-RTH



Vaccination anti grippe et COVID



Infographie proposée par les CPIAS, CRAtb et OMEDIT de la région Occitanie, septembre 2024

Outils Flash Info Vaccination 2024 - Centre d'Appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins (cpias-occitanie.fr)

Le virus de la grippe est responsable chaque année d'environ 15 000 hospitalisations en France.

La couverture vaccinale est insuffisante parmi l'ensemble des personnes ciblées :

- Les personnes à risque en population générale : > 65 ans, insuffisants respiratoires, patients avec pathologie(s) chronique(s) comme le diabète, une insuffisance d'organe, etc
- **Les professionnels de santé : au contact des patients, ils relèvent d'une vaccination annuelle anti-grippale.**

Avec les mesures barrières, la vaccination est l'une des mesures permettant de maîtriser la transmission du virus à l'hôpital, et ainsi l'acquisition nosocomiale chez certains patients. C'est une mesure participant à la qualité et sécurité des soins.

En établissement de santé, l'année dernière seuls 19% des professionnels étaient vaccinés, contre un objectif attendu d'au moins 75%. En cas d'infection, les symptômes sont atténués, et le risque de complications fortement réduit. La vaccination est recommandée chaque année afin de s'adapter aux virus qui circulent.

La vaccination anti-COVID est recommandée chaque année chez les soignants pour les mêmes raisons.

Enfin prévenir l'acquisition des virus respiratoires (grippe, COVID, VRS), c'est aussi éviter le recours à des antibiothérapies inutiles et génératrices de résistances bactériennes.

Rappel des modalités de vaccination dans votre hôpital : vaccination grippe et/ou COVID

La campagne vaccinale a été lancée le 15/10, **vous pouvez encore vous faire vacciner !**

>> **jusqu'au 20 décembre inclus** au service de santé au travail (sans rdv)

- tous les lundis et mercredis, de 11h30 à 13h
- tous les mardis, jeudis et vendredis, de 14h à 16h

>> Si vous êtes professionnels de nuit : le **jeudi 28 novembre** de 17h à 21h45 (sur RDV en contactant le SST au 82 061)

>> En faisant appel à l'UPRI pour aider à des séances de vaccination dans votre service (8 01 14).

UPRI (Unité de Prévention du Risque Infectieux) - EOH (Equipe Opérationnelle d'Hygiène)
Pr Frédéric Barbut, Chef de service : DECT 80113/Dr Florence Stordeur, Praticien Hospitalier : DECT 80249

Nathalie Audrain, Cadre hygiéniste : DECT 80114/Gil Dhenin, Infirmier hygiéniste : DECT 85185

Solweig Luce, Technicienne hygiéniste : DECT 80232/Interne : DECT 84949

sat-eoh@aphp.fr / Célia Ferreira, Secrétariat : 83008